



Agenda

Dimanche 11 Novembre

Commémoration
du 11 Novembre

**Vendredi 16, samedi 17,
samedi 24, dimanche 25
novembre**

La P'tite Troupe de Yo
Représentations de Théâtre

Samedi 24 novembre

Accueil nouveau Bessenois

Jeudi 29 novembre

Don du sang

Samedi 1^{er} décembre

Chasse : boudins

Dimanche 2 décembre

Amis du Patrimoine : brocante

Vendredi 7 décembre

Téléthon et animations
du 8 décembre

Dimanche 16 décembre

Tournoi école de Tennis
Echo des Vallons : Ste-Cécile

Vendredi 21 décembre

Foot : tennis ballon

ZOOM sur

La restauration du tympan de l'église de Bessenay

L'église Saint-Irénée de Bessenay, dont les plans ont été établis par M. Pierre Bossan, architecte de la basilique Notre-Dame-de-Fourvière, a été mise en chantier le 17 juin 1855.

La première messe a été dite à Noël 1858.

Mis en place en 1926, la statue du Sacré-Cœur et la mosaïque du tympan de l'église Saint-Irénée de Bessenay avaient subi les outrages du temps et des intempéries. La statue de 1,80 m en terre cuite n'avait plus de bras, et la mosaïque dans le style Art-Déco se délitait.

En dehors des problèmes sécuritaires liés à la chute potentielle de matériaux, il était inconvenant de laisser se détériorer ce monument.

Afin de redonner belle et fière allure à ce monument, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement de Bessenay, soutenus par la municipalité de Bessenay, la Communauté de Communes du pays de l'Arbresle, et la Fondation du Patrimoine ont lancé un projet de restauration.

Grâce à ces différents acteurs et aux généreux donateurs qui se sont manifestés lors de la souscription, le projet a pu être mené à bien et s'est achevé en Juillet dernier. Le montant total des travaux s'élève à 17 582 euros.

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, LOMBARD, FERRIERE, LIMOUSIN, BLANC, BOSCH, ARQUILLIERE, CROCI, MICOLON.

Excusés : Mme FARGERE (pouvoir à M. MICOLON) et Mme TOINON (pouvoir à M. LOMBARD).

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Régularisation cadastrale

A la création du City Stade et pour des raisons d'accès à cette aire de loisirs, un échange de terrains avait eu lieu entre la commune et la SCI Les Tabellions II, située chemin de la Drivonne.

Suite à la visualisation du procès-verbal de bornage, le Conseil Municipal valide cet échange de terrains.

2. Tarif vacation funéraire pour fermeture de cercueil

Compte tenu de la mise en place du service de police pluricommunale et vu l'obligation de surveillance des opérations de fermeture de cercueil avant crémation de corps d'une personne décédée, il y a lieu de fixer le montant de la vacation funéraire correspondante.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création du tarif de vacation de police pour fermeture de cercueil avant crémation de corps à **25 €**.

3. Recensement de la population.

Le recensement aura lieu du **17 janvier au 16 février 2019**.

Les 4 agents recenseurs recrutés sont :

Mesdames Paulette DELACOTE, Martine MAYOUD, Laure PINEL et Josette VIAL

Chaque agent recenseur aura un secteur géographique précis. Le recensement **via internet** sera proposé en priorité.

Des informations complètes sont disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

4. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Local technique : les travaux se poursuivent normalement. Le gros œuvre et la pose de la toiture seront terminés dans les prochains jours.

Tympan église : le montant des travaux de 17 582,40 € a été financé suivant le tableau ci-dessous :

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle	3 000,00 €
Commune de Bessenay	3 516,48 €
Amis du Patrimoine et de l'Environnement	2 785,00 €
Fondation du Patrimoine (restauration mosaïque)	3 000,00 €
Fondation du Patrimoine (souscription)	5 280,92 €

Extension du restaurant scolaire : elle devient nécessaire du fait de l'augmentation régulière du nombre de repas servi chaque jour (140 en moyenne actuellement). Une concertation va être engagée avec le personnel afin d'évaluer les besoins exacts.

Salle des fêtes du Prado : il est décidé d'acquérir deux nouvelles armoires réfrigérantes de volume de 750 litres chacune.

○ Voirie – Environnement

Aire de jeux au parc municipal : le Département a confirmé une aide de 25 402 € pour cette rénovation.

Voirie : la commission a commencé à établir des priorités sur les travaux qui pourraient se réaliser en 2019 soit par la commune (voiries classées 3) soit par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (voiries classées 1 ou 2).

Taille des arbres : plusieurs arbres vont être élagués sur la place du Marché, au parc municipal, sur la place neuve et au lotissement du Clos de la Chapelle.

Zone Bleue : la commission élargie, en concertation avec la police pluricommunale, propose que cette zone devienne réellement fonctionnelle. Elle concernera uniquement les places de stationnement qui longent les commerces de la Place du Marché et la durée maximale autorisée sera de **2 heures**.

○ Bibliothèque

La bibliothèque participera le 11 novembre aux commémorations célébrant la fin de la première guerre mondiale. Des documents concernant cette période sont mis à disposition à la bibliothèque.

Une matinée « dédicace » est proposée le samedi 24 novembre ; seront présents :

* Alexandra KLEIN qui présentera APOSTROPHE un livre pour enfants (4 à 10 ans) et LA MECANIQUE D'EDGAR livre destinés aux adultes qui évoque les sentiments du point de vue d'un homme.

* Claude BRUCHON qui propose un roman fantasy adulte parlant de l'injustice.

* Hélène MARIE et Benjamin REISS, auteur(e)s de BD, qui participent régulièrement aux « rues de Lyon » (disponible à la bibliothèque) et qui viendront nous présenter leurs propres ouvrages.

* Les éditions du POUTAN nous proposent d'accueillir Jean ETEVENAUX pour son livre « les femmes dans la grande guerre » et Didier BAZY pour son livre « Antoine Laplasse » aviateur qui s'est illustré pendant la 1^{ère} guerre, originaire de notre région.

La bibliothèque participera également à la Fête de la Cerise en juillet 2019, en se joignant à d'autres associations pour créer un char. Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez prendre contact avec la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Rappel : la bibliothèque est ouverte à tous. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour consulter des documents sur place, pour accéder à l'ordinateur public ou pour participer aux animations proposées.

○ Informations- Equipements de communication

Accueil des nouveaux Bessenois : les familles arrivées sur la commune cette dernière année sont invitées à rencontrer l'équipe municipale le **samedi 24 novembre à 11 heures au Trapèze**. Ce moment convivial, qui permettra de présenter la commune, se terminera par le verre de l'amitié. Les familles concernées recevront une invitation.

Fibre optique : SFR devant reprendre les réseaux et armoires qu'avait installés Orange au cours de l'année 2018, la commune reste dans l'attente du planning de la suite des travaux.

○ Manifestations – Vie Associative

Commémoration du 11 novembre 1918 : le dimanche 11 novembre, la Municipalité, l'association des Amis du Patrimoine, l'école publique les Echaras, l'association CHORZEAM et la bibliothèque ont préparé une cérémonie spéciale afin de commémorer les 102 disparus dont 74 sont inscrits sur le monument de la commune et d'inaugurer au cimetière une plaque regroupant "les oubliés" du Monument aux Morts.

Déroulement de la cérémonie :

9h : rassemblement devant la halle (distribution de fiches et de fleurs aux enfants de l'école présents et de toutes les personnes voulant participer à cet hommage)

9h20 : sous la halle chorale CHORZEAM avec des chants en relation avec l'évènement.

9h50 : départ avec la fanfare vers le Monument aux Morts. Cérémonie avec allocutions et lecture des 74 noms et dépôt de 74 fleurs.

10 h 30 : fin de l'intervention aux Monuments aux Morts et départ vers le cimetière.

Inauguration de la plaque sur laquelle seront inscrits les 28 noms des "oubliés" du Monument aux Morts. Lecture des 28 noms et dépôt de fleurs. Hommage avec chants et/ou poèmes des élèves de l'école des Echaras.

11 h : retour à la salle du Trapèze pour le vin d'honneur et sonnerie des cloches à la volée pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Repas des aînés : il a regroupé 180 personnes le dimanche 7 octobre. Le repas, l'animation, la décoration ont été fortement appréciés par tous les participants.

Rencontres associations : comme chaque année, ces rencontres entre les responsables des associations et les élus de la commission permettent de conforter du mieux possible la vie associative de la commune.

Téléthon et animations du 8 décembre : après concertation avec les différents participants, la soirée sera avancée au **vendredi 7 décembre, à partir de 17 heures sur la place du Marché**.

Les personnes qui souhaitent aider à l'organisation de cette soirée peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Service périscolaire et centre de loisirs : dans le cadre de la poursuite du partenariat avec la MJC de l'Arbresle, une nouvelle convention a été établie pour la période s'étalant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Conseils d'école : 215 enfants à l'école les Echaras et 64 enfants à l'école des 3 collines (dont 10 de Bessenay) sont inscrits pour cette année scolaire.

Les conseils d'écoles ont permis principalement de faire le point sur les projets éducatifs de l'année en cours, sur les travaux réalisés au cours de l'été et sur les problèmes de sécurité dans les écoles et à leurs abords.

○ Affaires sociales

L'Agence Régionale de Santé a souhaité mettre en place un projet sur le canton de l'Arbresle pour aller au plus près des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il s'agit de la création d'accueils de jour dans les communes volontaires. Ils regrouperaient environ 10 personnes et 2 ou 3 accompagnants.

Le Conseil Municipal propose de mettre à disposition la salle du Club des Cerisiers Blancs du Trapèze, les lundis de 9h à 17h.

○ Urbanisme – Economie – Personnel

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle a lancé les démarches pour acquérir des parcelles de terrain situées en zone AUi du Plan Local d'Urbanisme et en limite de la Zone Artisanale des Garelles. Si cette opération se réalise, elle permettrait de créer 4 lots supplémentaires à vocation artisanale.

Géraldine Chaverot, actuellement secrétaire générale sur la commune de St-Vérand, vient d'être recrutée. Elle devrait rejoindre notre secrétariat au plus tard, début janvier.

5. Permis de construire déposés :

NOM	Adresse terrain	Objet	Déposé le
MOREL Michel 5 chemin des Fayes	Chemin des Fayes	construction d'une maison individuelle et d'une surface agricole.	14/09/2018
DEVOISIN Rémi et OCANA Sandra 15 E Allée Clos du centre	18 Rue Chanel	Changement partiel de destination d'un local artisanal pour la création d'un logement.	28/09/2018

Infos Mairie

○ **Remplacement pont de la Rochette** : début des travaux : 2 novembre - durée des travaux ; 6 mois.
Attention ! route barrée du 2/11/2018 au 15/04/2019. Renseignements service voirie CCPA 04 74 01 68 90.

○ **Semaines de la parentalité : Vendredi 9 novembre – 18h30/ 20h30 – salle de réunions rue du Nord**

Atelier organisé par le Point Information Jeunesse du Pays de l'Arbresle

Favoriser le bien être de mon ado par le développement des compétences psycho-sociales avec l'informatrice jeunesse.

L'atelier proposera des outils aux parents pour aider son ado à :

- savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions
- avoir une pensée créative / avoir une pensée critique
- savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles
- avoir conscience de soi / avoir de l'empathie pour les autres
- savoir gérer son stress / savoir gérer ses émotions

Liste des 10 compétences psychosociales définies par l'Organisation Mondiale de la Santé

Public : parents d'ados de 11 à 18 ans - Gratuit, sur inscription préalable.

Renseignements et inscription : PIJ Tatiana ROMANO-MURACCIOLI Tel 04 74 72 02 19 pjj@paysdelarbresle.fr

○ Le prélèvement à la source, ça change quoi ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît. En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites prelevementalasource.gouv.fr et impots.gouv.fr

○ **Pensez à entretenir et tailler votre haie** : à cette époque de l'année, les haies et buissons des propriétés privées prennent toute leur ampleur. Ils peuvent ainsi empiéter sur le domaine public et devenir gênants pour le passage des piétons et la sécurité des usagers de la route. Si vous êtes concernés, merci d'y remédier.

Infos Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

○ C'est décidé : je réduits mes déchets !

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets **du 17 au 25 novembre 2018** : profitez des animations gratuites pour tous ! compostage, réparations, atelier interactif, atelier fabrication de décorations de Noël, visite de la ressourcerie, collecte de déchets phytosanitaires, opération caddie malin, épicerie mobile, visite de l'usine de valorisation énergétique des déchets, cuisine éco-responsable...

Programme des animations et renseignements : CCPA 04 74 01 95 63 anthony.henry@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

○ Aide à l'achat et à la location de broyeurs à végétaux pour les particuliers, associations et administrations

551 kg : c'est la quantité de déchets produits par chaque habitant du Pays de l'Arbresle en 2017.

Pour réduire ces déchets, la Communauté de Communes met en place des actions de prévention dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets depuis 2015 et de la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Vous pouvez bénéficier de composteurs individuels à 20 €, de conseils à la réparation de vos objets grâce au partenariat avec le Repair Café de la MJC de Fleurieux-Eveux ou encore profiter de produits de seconde main avec la Ressourcerie REPA'AR située 95 rue Gabriel Péri à l'Arbresle.

Sur la thématique de la réduction des déchets verts, une **aide à l'achat ou à la location de broyeurs vous est proposée**. En effet, la tonte de pelouse, et les branchages représentent 30 % des dépôts en déchèterie, soit 3000 T/ an.

Bien que biodégradables et utilisés actuellement en compostage sur les parcelles agricoles, ces végétaux peuvent être utilisés à votre domicile en paillage pour vos plantes et ainsi limiter les déplacements à la déchèterie.

Cette aide est proposée auprès des particuliers résidants, associations et administrations du Pays de l'Arbresle souhaitant acquérir ou louer un broyeur d'une puissance de 2500 W (ou 3 CV) minimum. Cette aide permet :

-un remboursement à hauteur de 50 % du prix d'achat (plafonné à 300 €) ;

-un remboursement de 50 € pour une journée de location de broyeur à végétaux (limite de 2 j /foyer /an).

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle au 04 74 01 68 90 / ccpa@paysdelarbresle.fr, ou vous renseigner auprès des distributeurs et professionnels du territoire.

Un formulaire est téléchargeable sur le site internet de la collectivité avec les modalités des aides.

○ Nouveaux horaires déchèterie de Courzieu :

En raison de la fermeture provisoire de la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle (liée aux travaux d'une nouvelle déchèterie), **à compter du lundi 29 octobre**, la déchèterie de Courzieu sera ouverte :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 8h à 17h sans interruption.

Infos Associations

○ Chorzeam

Envie de chanter ! Envie d'accompagner les chanteurs/chanteuses avec votre instrument de musique !vous pouvez rejoindre l'association le lundi soir à partir de 20h soit à Sain-Bel (salle de la gare) soit à Bessenay (salle du Trapèze). Prochaine séance à Sain-Bel le 29 octobre.

Renseignements Louise Florès au 0683297979 ou Bon Cap au 0662325661.

L'association participera le 11 novembre aux commémorations célébrant la fin de la première guerre mondiale en interprétant quelques chants à Bessenay (à 9h15) et à Sain-Bel (vers 10h 10h30),

O **La P'tite Troupe de Yo**. Cette année la P'tite Troupe de Yo fête ses 20 ans.
A cette occasion, elle vous attend nombreux pour son prochain spectacle qui aura lieu les :
Vendredi 16 Novembre au soir
Samedi 17 Novembre au soir
Samedi 24 Novembre au soir
Dimanche 25 Novembre l'après-midi à la salle des fêtes du Prado.

Cette année, pour nos 20 ans, une pièce de boulevard intitulée "Effets indésirables"
C'est la tuile à la pharmacie BERTRAND. Une inondation oblige le directeur, Monsieur BERTRAND, à délocaliser son officine, le temps des travaux, dans un local, prêté par la Mairie. Celui-ci, fort mécontent de son personnel en raison de retards répétitifs et de maladroites, décide de se déguiser afin de surveiller de plus près sa petite équipe. Il ne sera pas déçu.....

Les billets seront vendus sur la place dans la guérite de 10 à 12 h les : jeudi 1^{er} novembre, samedi 3 novembre, jeudi 8 novembre, samedi 10 novembre, jeudi 15 novembre.
Prix des places adultes 8 €, enfant en dessous de 8 ans gratuit, enfants de 8-12 ans : 5 €.
Toutes les infos sur notre page Facebook La P'tite Troupe de Yo.

O **Changement au Judo Club Bessenois**

Depuis le **mercredi 26 septembre**, les horaires du judo ont changé et font une place à un nouveau cours de self défense pour adultes en soirée. Le vendredi reste inchangé.

Voici les **nouveaux horaires du mercredi** :

- 16h - 17h : 1^{er} cours pour les 2012 - 2011
- 17h15 - 18h15 : 2^e cours pour les 2011-2010-2009-2008
- 18h30 - 19h45 : 3^e cours pour les 2008 et avant
- 20h - 21h15 : 4^e cours pour adultes judo loisirs et self défense

Contacts : judoclubbessenois69690@gmail.com ou romlari@yahoo.fr
Judo Club Bessenois Mme LIMOUSIN 5 allée des Glycines 69690 BESSENAY

O Le **Club des Cerisiers Blancs** organise une **rencontre interclubs le mercredi 24 avril 2019** à partir de 14h00.
A noter sur vos agendas.

Infos diverses

O Suite aux funérailles de Madame Alice GRANGE, célébrées le mercredi 17 octobre à Bibost, Alain Grange et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui l'ont accompagnée. La collecte effectuée au profit de la recherche médicale, a produit la somme de 330 €. Tous nos remerciements aux généreux donateurs.

O Edith FOUR et ses enfants Benjamin, Jonathan, Maxime, ainsi que la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Jean-Philippe FOUR vous remercient très sincèrement.

O Le magasin de producteurs de Bessenay la "**Ronde Paysanne**" recherche un producteur de veau de lait en vue d'une association au magasin.
Prendre contact directement au point de vente de la Brévenne auprès d'un producteur associé.
Pour la Ronde Paysanne : Cédric Décultieux Tel : 06 30 41 28 51.

O **Restos du Cœur L'Arbresle** : campagne 2018/2019

Voici les dates d'inscription pour la campagne d'hiver 2018/2019 ainsi que les dates d'ouverture du centre de l'Arbresle. Préinscriptions le 21 et 22 novembre 2018 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h dans notre centre 15 route de Lyon (derrière les pompiers).

Le centre reprendra ses distributions le 28 novembre à 8h30.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à fournir pour l'inscription :

- justificatif d'identité, livret de famille, attestation de sécurité sociale ou CMU ou MSA, certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans, dernière feuille d'imposition ou de non-imposition, justificatifs récents de ressources, dernière attestation CAF, RSA, MSA, dernière quittance de loyer, dossier endettement.

O Madame Eliane Doublier, gérante de l'Auto-école de la Brévenne, tient à remercier, suite à son accident en juillet 2017, toutes les familles concernées de Bessenay pour leur soutien, leur compréhension et leur confiance. Ces encouragements l'ont permis de guérir et poursuivre son activité auprès de ses élèves.

O **Grain de Sel : Dans le cadre des Semaines de la Parentalité** organisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Grain de Sel vous invite à une journée « Porte Ouverte » Le mardi 6 novembre 2018 de 11h à 19h : 6 Impasse Charassin à L'ARBRESLE

Grain de Sel est un Lieu d'Accueil Enfants Parents, agréée par la Caisse d'Allocations Familiales au titre des Lieux d'Accueil Enfants Parents.

Il est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents.

Grain de Sel est un lieu d'accueil, d'écoute et de parole pour créer du lien, rompre l'isolement.

Il est ouvert à la diversité des expériences parentales pour permettre aux familles de parler librement de leurs préoccupations et questionnements et les soutenir dans leur rôle.

Nous vous ferons visiter les locaux, découvrir l'originalité, les spécificités de notre lieu d'accueil et répondrons à vos interrogations.

O **L'APHRA (Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise)**

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents 139 (138 en 2017)

Pour trouver nos objectifs et nos valeurs : www.aphra.fr et contact@aphra.fr

O **Nouveau projet d'aménagement et de développement durables de l'Ouest Lyonnais**

Dans le cadre de la révision du SCoT*, le projet d'aménagement et de développement durables a pris forme.

(*document d'urbanisme qui définit pour les 20 prochaines années les orientations d'aménagement de l'Ouest Lyonnais).

Réunis le 20 juin 2018 en comité syndical, les élus du territoire ont débattu sur leur projet politique nommé le « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) de l'Ouest Lyonnais.

Pour aller plus loin : vous pouvez lire la rubrique sur le PADD, consulter le compte-rendu du débat et le PADD débattu sur le site internet www.ouestlyonnais.fr

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui fixera les règles d'aménagement et d'urbanisation des collectivités est en cours d'élaboration. Des ateliers thématiques ont été organisés en juin et juillet afin de travailler sur plusieurs sujets : l'économie, les transports, l'environnement, l'agriculture, l'habitat...

A partir de ce travail, les premières prescriptions/recommandations contenues dans le DOO seront déterminées.

O **Le SYRIBT en actions...**

Contrairement à 2017, année riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant (suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de L'Arbresle, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de Saint-Romain-de-Popey etc...), 2018 a été une année plutôt calme en termes de travaux au syndicat de rivières. Toutefois, les actions « classiques » du SYRIBT ont continué.

Depuis plusieurs années, le SYRIBT, faisant le constat de la récurrence des pollutions accidentelles ou chroniques dans les cours d'eau du bassin, avait lancé une dynamique sur la question des rejets des entreprises auprès des collectivités en charge de l'assainissement. Les rejets des entreprises sont souvent pris en charge par les stations d'épuration communales ou intercommunales, qui ne sont parfois pas en mesure de traiter l'ensemble des produits collectés, toxiques ou non. Une vraie collaboration est alors à mettre en place entre collectivités et entrepreneurs ou artisans, afin de mieux connaître leurs rejets pour mieux les traiter avant leur arrivée dans les rivières. Pour avancer sur la question, un technicien a été embauché au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle (SIABA) et mis à disposition de toutes les communes de la vallée de la Brévenne. Il est présent pour assister les entreprises du territoire dans une gestion optimale de leurs effluents afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Toujours dans un but d'amélioration de la qualité des rivières, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides par les particuliers se durcit **au 1^{er} janvier 2019**. En effet, à cette date, vous ne pourrez plus acheter ou utiliser des **produits phytosanitaires** pour l'entretien de vos espaces extérieurs. Dans cette optique, des ateliers de jardinage sans pesticide ont été organisés à Tarare en janvier et à Brussieu en mai. Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir son jardin naturellement.

Le mois de septembre a quant à lui été consacré à la mémoire du risque, à l'occasion des 10 ans de la crue de novembre 2008. Des animations ont été organisées du 13 au 22 septembre autour des inondations : matérialisation du niveau d'eau atteint en 2008, boîtes à témoignage dans les commerces, animation avec la MJC de l'Arbresle etc.... Ces semaines d'animation ont été clôturées par la guinguette de l'eau à Sain-Bel, où différents stands ont été proposés pour permettre à la population de découvrir comment se préparer pour faire face à une inondation.

Enfin, l'été 2018 aura été marqué par une sécheresse extrême, très visible dans nos cours d'eau, dont certains ont été complètement asséchés. Dans cette situation, le moindre rejet polluant a des conséquences énormes, entraînant bien souvent une forte mortalité de poissons. Il est de la responsabilité de chacun de stopper ses prélèvements dans les cours d'eau afin de ne pas augmenter encore la pression sur le milieu. Soyons tous écoresponsables, et prenons conscience de l'impact de nos gestes sur notre environnement !

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.

11H00....

L'Armistice de 1918 est signé le 11 novembre à 5 heures 15.

Le cessez-le-feu est effectif à 11 heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr